

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2021

Fil Santé Jeunes désormais accessible aux jeunes sourds et malentendants



Les jeunes sourds et malentendants ont désormais accès au dispositif de prévention Fil Santé Jeunes labellisé par Santé Publique France. Un pas de plus vers leur inclusion dans la société à l'approche de la journée de l'audition le 11 mars.

C'est une avancée pour tous les jeunes sourds et malentendants. Désormais, Fil Santé Jeunes, en collaboration avec Unanimes (Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds), est accessible aux personnes sourdes et malentendantes âgées de 12 à 25 ans. En cliquant en haut du site internet Fil Santé Jeunes (<https://www.filsantejeunes.com>), les adolescents et jeunes adultes accèdent à un service d'interprètes en langue des signes françaises (LSF) ou en langue française parlée complétée (LPC).

Amour et sexualité, contraception et grossesse, mal être, drogue et addictions, nutrition, santé et soins... Fil Santé Jeunes, géré par l'Ecole des parents et des éducateurs d'Ile de France (EPE IDF), répond à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes. Les échanges sont anonymes et sans jugement. Une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de l'adolescence (médecins, psychologues, éducateurs, etc.) échange, réfléchit, informe et oriente les jeunes en demande.

Ce dispositif de prévention Fil santé jeunes, qui a reçu le label qualité Aide en santé délivré par Santé Publique France, est accessible par différents canaux : site internet, chat individualisé et collectif, forums, etc.

A propos d'Unanimes :

L'Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds (Unanimes) représente à travers ses associations nationales membres et ses adhérents individuels l'ensemble des personnes concernées par la surdité. Elle défend l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes dans la société.

Contact : presse@unanimes.fr